

# QUOI DE NEUF ?

Cette chronique est consacrée aux activités centrales et présente l'actualité de chacune des grandes filières de GMR régies par le PDGMR.

## FLASH ACTUALITÉ



### Agglomération

- L'agglomération de Montréal publie le [Bilan 2010-2015 du PDGMR](#) et le [Bilan 2015 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal](#).
- Pierre Gravel nommé directeur - gestion des matières résiduelles et infrastructures au Service de l'environnement

### Au Québec

- [Rapport annuel 2015-2016 de RECYC-QUÉBEC](#) et faits saillants
- 2017 : les matières organiques influenceront le versement des redevances à l'élimination

## PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2015-2020

Voilà, c'est maintenant officiel : le nouveau [Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles](#) (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est en vigueur. Celui-ci a été adopté par le conseil de la Communauté le 29 septembre 2016 et a ensuite été soumis au processus d'avis ministériel. Jugé conforme par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), ce deuxième plan est entré en vigueur le 28 janvier dernier, soit exactement 120 jours suivant l'avis ministériel favorable (conformément à la loi).

### LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

Recycler 60 % des matières organiques d'ici 2025 et atteindre un taux de recyclage de 70 % des matières recyclables et des matériaux de construction, de rénovation et de démolition d'ici 2020, voilà les nouveaux objectifs à atteindre. Pour y parvenir, le nouveau PMGMR a ciblé sept grandes orientations :

- Respecter la hiérarchie des 3RV-E, en mettant l'emphase sur la réduction à la source et le réemploi.
- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en se dotant, sur une base régionale, d'infrastructures de traitement des matières résiduelles performantes et en optimisant les activités de collecte et de transport.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de recyclage des matières recyclables et des matières organiques.
- Optimiser les activités de récupération, de recyclage et de valorisation en place dans le but d'améliorer la qualité et la quantité des matières récupérées.
- Identifier des sources de financement pour les coûts engendrés par la mise en place des infrastructures et des mesures permettant l'atteinte des objectifs.
- Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens, les industries, les commerces et les institutions quant à l'importance de participer

aux activités de prévention, de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles.

- S'assurer de l'acceptabilité sociale et de la faisabilité économique et environnementale des installations de traitement et de valorisation.

### PLANS DIRECTEURS RÉGIONAUX

Rappelons que la CMM a la responsabilité d'élaborer un PGMR conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. De leur côté, les **cinq secteurs géographiques** de la Communauté, dont l'agglomération de Montréal fait partie, doivent mettre en œuvre le PMGMR pour répondre de leurs obligations par rapport à la CMM. En ce qui nous concerne, l'agglomération élabore un plan directeur régional pour identifier par quels moyens et quelles mesures elle compte atteindre les nouveaux objectifs fixés par le PMGMR.

Les travaux sont déjà bien avancés à ce niveau et si tout va bien, il est prévu que le nouveau PDGMR 2016-2020 de l'agglomération de Montréal soit adopté en 2018. La consultation publique devrait avoir lieu à la fin de l'automne 2017 ou au début de la prochaine année. L'équipe de la DPOGMR prévoit des rencontres d'échanges et d'information au cours de la période estivale avec les arrondissements et les villes liées afin de présenter le projet et de le bonifier. Un comité technique sera d'ailleurs créé à cette fin.

### TABLEAU DE BORD

Lancé en 2008, le [Tableau de bord du PMGMR](#) de la CMM est un outil simple et accessible qui permet de partager et de diffuser de l'information sur la gestion métropolitaine des matières résiduelles. Les données recueillies servent à suivre la mise en œuvre et l'avancement des mesures prévues au PMGMR ainsi que sa performance globale.



*Le Tableau de bord sera adapté pour suivre la deuxième génération du plan métropolitain (2015-2020).*

Voici en bref, ce qui a été observé depuis 2006 :

- la mise en valeur des matières résiduelles a augmenté de 30 % en 10 ans;
- l'élimination des matières résiduelles a diminué de 25 % en 10 ans;
- en 2015, il en a coûté près 300 millions de dollars pour gérer plus de 2 millions de tonnes de matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM, soit 150 \$/tonne;
- il en coûte maintenant moins cher de récupérer une tonne de matières (122 \$) que de l'éliminer (165 \$);
- le financement externe a plus que triplé en 10 ans : le régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables et le programme de redevances pour l'élimination de matières résiduelles couvrent maintenant 31 % des coûts nets de gestion des matières en 2015 par rapport à 13 % en 2006.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La CMM a été créée en 2001. Son territoire couvre une superficie de 4 360 km<sup>2</sup> dont 58 % sont situés en zone agricole. Sa population est de 3,8 millions d'habitants répartie dans 82 municipalités. À elles seules, les villes de Montréal, de Longueuil et de Laval représentent près de 75 % de la population métropolitaine totale.

## PARTICIPATION RECORD POUR LA 8<sup>e</sup> ÉDITION DU FORUM ANNUEL

C'est le 22 septembre dernier qu'avait lieu le grand rassemblement annuel dans le cadre du Forum sur le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal. Cette fois-ci, l'événement s'est tenu à la TOHU, un bâtiment certifié LEED OR Canada, situé dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

*La TOHU c'est plus qu'un exemple d'architecture verte. C'est aussi la porte d'entrée au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et le voisin de l'écocentre de Saint-Michel et du Centre de tri et de récupération des matières recyclables du Groupe TIRU. Un mini carrefour en gestion des matières résiduelles à Montréal !*

Au menu, une programmation complète et diversifiée. En ce sens, des professionnels passionnés ont été invités pour nous entretenir sur des sujets innovants et d'actualité tels que l'analyse du cycle de vie, l'économie circulaire, l'implantation de la collecte des résidus alimentaires, les bilans massiques, l'analyse psychosociale et les comportements des citoyens à l'égard des 3RV, la collecte sélective et hors foyer, la tarification incitative et la valorisation du bois de frêne.

### UN RECORD DE PARTICIPATION !

La qualité du contenu des conférences et des nombreux échanges ont favorisé la richesse des connaissances transmises au cours de la journée.

L'équipe de la Division planification et opérations - Gestion des matières résiduelles (DPOGMR) tient à remercier les conférenciers ainsi que tous les participants, sans lesquels le succès de cet événement n'aurait pu être complet. D'ailleurs, cette 8<sup>e</sup> édition a établi un record en termes d'assistance avec 109 participants.

Année après année, cet événement suscite un engouement toujours renouvelé et son succès est sans conteste dû à l'engagement et au dynamisme des participants.

Au plaisir de vous revoir l'année prochaine !

### L'équipe de la DPOGMR



## LE SAVIEZ-VOUS ?

En 1988, suite à la grogne citoyenne, la fin des activités de la carrière Miron engendra le rachat du terrain par la Ville de Montréal. Ce vaste site est présentement en transformation et deviendra, d'ici 2020, l'un des plus grands parcs urbains métropolitains de Montréal. Aujourd'hui, le CESM compte 48 hectares accessibles, à travers une piste de 5,5 kilomètres. En 2020, 192 hectares seront accessibles aux Montréalais. (Source : TOHU, 2016)

## COMITÉS DE SUIVI DES CTMO - PREMIÈRES ASSEMBLÉES



En juin et en octobre 2016, ont eu lieu les deux premières assemblées de chacun des comités de suivi des centres de traitement

des matières organiques (CTMO) de l'agglomération de Montréal. Les rencontres du comité de suivi Ouest se sont tenues les 15 juin et 19 octobre à la mairie de Saint-Laurent, alors que celles du comité de suivi Est ont eu lieu les 28 juin et 12 octobre à la Maison du citoyen de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Les deux premières assemblées régulières de chacun des comités de suivi consistaient à démarrer les travaux des comités et à prendre connaissance des principaux aspects du projet des CTMO, plus spécifiquement à :

- présenter les membres des comités et les règles de fonctionnement;
- rappeler l'historique et le cadre d'action à l'implantation des CTMO;
- fournir un état d'avancement des projets;
- présenter les trois types d'infrastructures prévues sur le territoire de l'agglomération : centre de compostage, centre de biométhanisation et centre pilote de prétraitement;
- discuter des principales préoccupations issues des diverses consultations publiques.

En 2017, les membres des deux comités aborderont les enjeux liés aux nuisances potentielles, soit les odeurs, la circulation et le bruit. La Ville de Montréal présentera comment elle entend gérer ces aspects importants pour assurer une bonne cohabitation et profitera de ces rencontres pour exposer les travaux de la Chaire de recherche sur la valorisation des matières résiduelles.

### COMPTES RENDUS

Chaque rencontre des comités fait l'objet d'un compte rendu accessible sur le site Internet du Service de l'environnement. Il est d'ailleurs possible de consulter les procès-verbaux des deux premières assemblées régulières sur la page « [Comités de suivis](#) ».

Pour accéder aux comptes rendus de juin 2016 directement, cliquez sur les liens suivants :

- compte rendu - [Comité de suivi Est \(2016-06-28\)](#);
- compte rendu - [Comité de suivi Ouest \(2016-06-15\)](#).

De nouvelles rencontres ont eu lieu récemment, au mois de mars 2017. C'est à suivre !



## DOSSIER SPÉCIAL SUR LES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

### COUP D'ŒIL SUR LA NOUVELLE CAMPAGNE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES



Rappelons que d'ici la fin 2019, ce sont plus 600 000 portes (immeubles de 8 logements et moins) qui s'adonneront à la collecte des résidus alimentaires sur le territoire de l'agglomération. Pour marquer le coup, le Service des communications de la Ville de

Montréal a concocté une campagne corporative originale pour sensibiliser la population à adopter de nouveaux gestes. Les grandes orientations de cette stratégie et quelques-uns des messages qui composent la nouvelle campagne d'information vous sont présentés dans cet article.

#### BIEN MANGÉ ? C'EST LE TEMPS DE BIEN JETER !

Cette nouvelle campagne vise à susciter la motivation des citoyens déjà desservis par la collecte des résidus alimentaires et ceux qui en bénéficieront sous peu, tout en assurant un changement durable de leurs habitudes de tri. Le message se veut simple et vise à illustrer le comportement concret que doivent maintenant adopter les citoyens : disposer des déchets alimentaires correctement, en les jetant dans le bac approprié. Voilà pourquoi la campagne repose sur la signature « Bien manger, bien jeter ».

Les objectifs de la campagne se résument à :

- diffuser un message simple, mémorable et mobilisateur, afin d'inciter les résidents à participer massivement et assidûment à la collecte hebdomadaire de résidus alimentaires;
- accroître la visibilité de la nouvelle collecte de résidus alimentaires;
- encourager un comportement quotidien extrêmement simple, en faisant abstraction de la saleté, des nuisances anticipées, de la notion de compostage, de tri et de nettoyage;
- accompagner (avec la même simplicité) le citoyen dans l'adoption du comportement, en lui donnant les informations qui bâtiront durablement sa confiance et sa motivation;
- démontrer que les résidus alimentaires ont de la valeur en les présentant comme quelque chose de précieux : respectons la nourriture.

*Une offensive publicitaire pour valoriser les résidus alimentaires de façon ludique ! Son rayonnement, la notoriété liée à la collecte et la transformation des comportements se feront aussi à travers chacun d'entre nous.*

#### OÙ, QUAND ET COMMENT ?

La campagne montréalaise a été lancée le 28 novembre 2016 et s'est échelonnée sur une période de cinq semaines consécutives. Les plateformes de diffusion et les moyens qui ont été utilisés pour sensibiliser la population sont multiples : courte vidéo d'animation de 15 secondes (différents sites Internet, dont Facebook), message radio de 30 secondes (diverses stations), présence visuelle (divers quotidiens, dont Métro,



24 h et le Journal de Montréal), réseau d'affichage numérique du métro de Montréal et affichage dans les abribus et aux abords des quais de métro.

Le concept nous transporte dans une émission de cuisine. À la manière d'une recette, un grand chef prépare une assiette à partir de restes de table. Lorsque son plat est terminé, il jette le tout... dans le bac de comptoir ! Nous le savons, c'est lors de la préparation puis après les repas que les gestes posés par les citoyens feront toute la différence.

La campagne s'inscrit en continuité des efforts de sensibilisation déjà initiés par la Ville, les arrondissements et leurs partenaires durant l'implantation progressive du service de collecte. Des patrouilles ont également été mises sur pied avec le concours des arrondissements pour sensibiliser les citoyens à l'importance de trier leurs résidus alimentaires.



## PAS ORDINAIRES...

Les messages de la campagne invitent les Montréalais à visiter le site [bienjeter.com](http://bienjeter.com). Cette adresse redirige les internautes vers la page Internet dédiée aux résidus alimentaires du Service de l'environnement. Toutes les informations liées à l'implantation de la collecte s'y trouvent.

## 2017

Le visuel des dépliants, aide-mémoires, autocollants, cartons pour parrouilleurs et autres outils produits par le Service des communications de la Ville et fournis aux arrondissements lors de l'implantation de la collecte sont maintenant disponibles.



## PRIMEUR

C'est avec fierté que la Ville de Montréal s'associe avec le grand chef cuisinier québécois Martin Picard, qui deviendra le tout premier porte-parole de la Ville à l'occasion de la campagne montréalaise sur la collecte des résidus alimentaires.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Élise Breault, chargée de communication, au 514 872-4788 ou à [elisebreault@ville.montreal.qc.ca](mailto:elisebreault@ville.montreal.qc.ca).

*Les grandes campagnes développées chaque année par la Ville de Montréal sont proposées aux communicateurs. Elles sont développées conjointement par le Service des communications et la direction qui porte le dossier. L'utilisation d'un thème, d'un message et d'un visuel communs offre la possibilité de développer des déclinaisons locales donnant plus de cohérence et d'impact aux campagnes tout en optimisant le travail des communicateurs.*

## LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES DANS LES MULTIOGEMENTS

Les 12 et 13 octobre derniers se tenait, à Laval, le 17<sup>e</sup> Colloque sur la gestion des matières résiduelles, organisé par Réseau Environnement et présenté par RECYC-QUÉBEC et Éco Entreprises Québec. Au total, plus de 500 participants ont pris part à une quinzaine de conférences et d'ateliers ainsi qu'à l'exposition commerciale. Parmi les conférences, celle de RECYC-QUÉBEC et de SOLINOV concernant la collecte des matières organiques dans les multilogements a retenu notre attention.

Sans grande surprise, les immeubles locatifs (type multiplex) résidentiels sont peu desservis en cette matière et ce, même si plus de 300 municipalités offrent actuellement un service de récupération des matières organiques sur leur territoire. Ce sont principalement les résidences unifamiliales qui bénéficient de cette voie de collecte récente.



Pourquoi ? Les contraintes propres aux immeubles à logements multiples se rapportent à la fois aux occupants et à l'immeuble. Les défis sont de différentes natures (technique, social ou économique) et sont souvent perçus différemment selon la partie prenante (municipalité, propriétaire ou gestionnaire, occupant).

Parmi ces contraintes, notons principalement le taux de roulement des locataires et les espaces communs d'entreposage de l'équipement de récupération - partagés entre les occupants d'un immeuble – lesquels entraînent souvent un anonymat et une non-responsabilisation face à une gestion appropriée des matières et au non-respect des consignes de tri.

*Pour réussir l'implantation d'un programme de récupération des matières organiques dans les immeubles à logements multiples, l'implication des divers acteurs concernés est essentielle.*

Voici des exemples de stratégies et de solutions qui peuvent être mises en place pour optimiser la performance de la collecte dans ce type d'immeuble :

- privilégier les immeubles avec un gestionnaire, un concierge ou une personne ressource identifiée et fiable;
- fournir des contenants de transfert comme des bacs de comptoir ou des échantillons de sacs;
- maximiser les activités de sensibilisation et d'éducation ainsi que l'affichage à proximité des contenants de récupération;
- prévoir une proximité entre les bacs de matières organiques, de matières recyclables et d'ordures ménagères;
- encourager les responsables de l'immeuble et les locataires en les informant des résultats de leurs efforts de récupération;
- imposer des exigences pour les nouvelles constructions d'immeubles à logements multiples (ex. : chambre à déchets).



## LE SAVIEZ-VOUS ?

RECYC-QUÉBEC a réalisé une étude qui collige les meilleures pratiques pour favoriser la récupération des matières organiques dans ce type d'habitation afin d'aider les municipalités dans leur prise de décision. Visitez leur site Web pour prendre connaissance de l'étude *Analyse des facteurs de participation de la collecte des matières organiques dans les multilogements* (septembre 2016).

## DOSSIER SPÉCIAL SUR LES PLASTIQUES

### LES PLASTIQUES OCÉANIQUES... AU BIODÔME



C'est désormais une tradition au Biodôme. Pour souligner le Jour de la Terre (22 avril), l'équipe de préposés à l'animation de la Division de la programmation du Biodôme a mis sur pied un événement qui vise à sensibiliser les visiteurs aux enjeux et aux problèmes environnementaux occasionnés par la présence des déchets en matière plastique dans les océans. En 2016, la DPOGMR a eu l'opportunité de participer à cet événement unique en tenant un kiosque d'information durant une journée.

#### COMMENT ?

Des préposés à l'animation du Biodôme sensibilisaient les visiteurs aux impacts tragiques dus à la présence des déchets de plastique dans les océans, au début du parcours, à proximité du grand bassin de l'écosystème du golfe du Saint-Laurent. Des déchets de plastique ont d'ailleurs été ajoutés sur les plages et dans le grand bassin pour favoriser une plus grande prise de conscience et une réflexion sur les conséquences de nos actes.



Le kiosque de la DPOGMR était aussi situé à proximité du grand bassin, vers la fin du parcours de marche. L'objectif était de sensibiliser les visiteurs à l'importance d'une saine gestion des matières résiduelles et à la règle des 3R afin de diminuer notre empreinte écologique, tant à la maison qu'à l'extérieur du foyer.

Un briquet que l'on jette négligemment au sol, une bouteille d'eau vide laissée en bordure de la route ou un sac d'emplètes qui s'envole au vent sont autant de gestes en apparence anodins, mais trop souvent répétés. Ces matières se fragmentent en morceaux de plus en plus petits, jusqu'à devenir du microplastique. Tout ce plastique est là pour rester, car il est « éternel » - le plastique prend des centaines d'années à se décomposer dans l'environnement.

#### THE OCEAN CLEANUP

Depuis maintenant deux ans, le Biodôme est associé avec *The Ocean Cleanup*, une organisation composée d'une centaine de scientifiques et d'autres collaborateurs fondée en 2013 par un jeune Néerlandais de 17 ans, Boyan Slat. Grâce à ce partenariat, le Biodôme a pu installer une réplique miniature de leur projet de plate-forme de récupération dans le grand bassin.



C'est en 2011, lors d'une séance de plongée, que Boyan a découvert à quel point la mer était encombrée de plastique. Révolté, le jeune homme profite d'un projet scolaire pour développer une idée qui lui vaudra le prix du meilleur design technique de l'Université de technologie de Delft (Pays-Bas). L'immense popularité de son idée lui vaut un financement record de 2 M\$ US en moins de 100 jours !

*Son projet unique visant à retirer le plastique des océans lui a valu la plus haute distinction environnementale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). Boyan Slat est le plus jeune récipiendaire de cette distinction honorifique.*

#### LE PROJET EN QUELQUES MOTS : LAISSER LES OCÉANS VENIR À NOUS

L'idée est à la fois simple et efficace : plutôt que de parcourir les immenses plaques de déchets, laissons faire la nature et les courants marins. Boyan suggère donc d'installer une barrière flottante de 100 km au travers du courant circulaire du Pacifique Nord. Le courant et les organismes marins qui s'y trouvent passeront sous cette estacade, tandis que le plastique flottant sera retenu et récupéré par une plate-forme fonctionnant à l'énergie solaire; un système passif qui pourrait théoriquement récupérer environ la moitié des déchets flottants dans ce courant circulaire et cela, en moins de 10 ans.

#### MICROPLASTIQUES : UNE NOUVELLE MENACE

On appelle « microplastique » des particules dont la dimension est inférieure à 5 mm. Nous les retrouvons, entre autres, dans les produits à récurer ou les abrasifs ainsi que dans les produits d'exfoliation, qui aboutissent dans l'environnement via les eaux usées – et dans la mer elle-même. Ce sont aussi les particules qui se sont détachées d'objets plus grands par effets mécaniques, comme la friction, et sous l'influence des conditions atmosphériques. Le plastique qui se retrouve à la mer fait beaucoup de dommages. On connaît le drame des baleines, des tortues et des oiseaux de mer morts après avoir avalé par erreur des objets de plastique.

*À l'heure actuelle, plus de 5 milliards de milliards (5 trillions), soit l'équivalent de 250 millions de kilogrammes, de morceaux de plastique se retrouvent dans les océans. Ils s'accumulent principalement dans 5 grands tourbillons d'ordures océaniques, la plus grande étant entre Hawaii et la Californie. (Source : The Ocean Cleanup)*

#### PLUS DE PLASTIQUE QUE DE POISSONS DANS LES OCÉANS

Lors du récent forum économique mondial de Davos, il a été dévoilé que le ratio tonnes de plastique/tonnes de poissons, qui était de un pour cinq en 2014, sera de un pour trois en 2025, et dépassera un pour un en 2050 (Fondation Ellen MacArthur et cabinet McKinsey, 2017). Pas surprenant lorsqu'on estime que de 80 à 120 milliards de dollars d'emballages plastiques sont perdus chaque année dans l'environnement !



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le plastique a la capacité d'attirer et de concentrer les produits toxiques présents dans l'eau (BPC, BPA, etc.). Il a été démontré que ces derniers pouvaient être transférés des particules de plastique aux tissus des animaux et nuire grandement à leur santé. Pire encore, ces contaminants peuvent alors remonter la chaîne alimentaire jusqu'à nous. Que contiendra notre assiette dans les prochaines années ?

En contrepartie, de plus en plus de pays tentent actuellement de restreindre l'usage des emballages plastiques, tels que les sacs (ex. France, Royaume-Uni). Plus près de chez nous, rappelons que la Ville de Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal ont décidé d'interdire l'usage des sacs d'emplètes (en plastique) à usage unique à compter de 2018.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Jason Laframboise, agent de recherche, au 514 872-2056 ou à [jason.laframboise@ville.montreal.qc.ca](mailto:jason.laframboise@ville.montreal.qc.ca).

## POLYSTYVERT : POUR UNE GESTION NOVATRICE ET RESPONSABLE DU POLYSTYRÈNE



PS

On le retrouve désormais partout et sa présence fait polémique. De nombreux produits de la vie courante sont emballés dans du plastique de type 6 (polystyrène, PS), qui n'est pas recyclé dans la plupart des régions du Québec. Sous forme rigide, expansée ou extrudée, le polystyrène demeure problématique en raison des coûts élevés pour le transporter (trop léger et volumineux) et le recycler. De plus, il a une faible valeur et manque de débouchés. Et comme les autres plastiques, il est source de nombreux problèmes environnementaux.

Ces matières présentent les défauts de leurs qualités : leur excellente longévité occasionne des impacts sur les écosystèmes terrestres et marins lorsqu'elles se retrouvent librement dans la nature. De plus, la fabrication de produits à base de plastique est liée à l'épuisement des réserves d'hydrocarbure, une ressource non renouvelable. Donc, dans le cas d'un plastique peu recyclé comme le polystyrène, le portrait est loin d'être reluisant.

# Polystyvert

Toutefois, de récentes initiatives voient le jour et permettraient enfin de valoriser la matière plutôt

que de l'enfouir. Parmi celles-ci, soulignons celle de Polystyvert, une entreprise québécoise située dans l'arrondissement d'Anjou, qui a développé et mis au point une technologie pour permettre le recyclage du polystyrène. Il aura fallu quatre années de recherche à Solenne Brouard, fondatrice de l'entreprise, et à son équipe pour relever ce défi technologique. La méthode utilisée est remarquablement efficace puisqu'elle permet de recycler la matière plus de 400 fois avant d'en altérer la qualité !

*Une innovation unique au monde (brevetée) et une formidable opportunité d'affaires environnementale quand on sait qu'au Québec seulement, 10 % du polystyrène est recyclé et 60 000 tonnes sont enfouies chaque année. (Source : RECYC-QUÉBEC)*

## COMMENT ?

Grâce à un concentrateur installé directement chez les clients\*, le polystyrène qui y est déposé est dissous en quelques secondes dans une huile essentielle. Une fois arrivé à saturation, le mélange est transporté en usine afin d'y récupérer le polystyrène et le transformer (petites granules). L'huile est quant à elle réutilisée pour d'autres dissolutions. Il n'y a ainsi aucune perte générée par le processus de récupération. Cette solution novatrice permet d'épargner 98 % du volume, ce qui réduit significativement les coûts de transport, principal frein au recyclage de la matière.

Pour de plus amples renseignements sur le sujet, visitez le [site Web](#) de l'entreprise.

\* Ex. : épicerie, poissonneries, pharmaceutiques, magasins de meubles et d'appareils électroniques, éco-centres municipaux.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon une étude du CIRAIG, la barquette en mousse de polystyrène (EPS) est celle qui aurait le plus petit impact sur l'environnement parmi les produits en plastique no 6.
- Selon Polystyvert, un camion de collecte est en mesure de transporter 700 kilos de polystyrène non recyclé. Avec leur solution, le même camion peut en déplacer 8 tonnes (dix fois moins cher à transporter et dix fois moins de camion sur les routes) !

## ÉCOCENTRES : À LA RECHERCHE DU PLASTIQUE N° 6

À la demande de l'industrie du polystyrène, la Ville de Montréal a accepté de recevoir ce type de plastique dans les éco-centres LaSalle et Saint-Laurent dans l'application d'un principe qui lui est cher : celui de la responsabilité élargie des producteurs, qui se concrétise ici, par la prise en charge, par les producteurs, de la collecte et du recyclage du polystyrène.

Ce projet est possible grâce à l'apport financier de l'Association canadienne de l'industrie du plastique (ACIP) et de ses membres, dont les entreprises québécoises Cascades, Dyne-a-pak et Aliments Ultima ainsi qu'au soutien de la Ville de Montréal, qui lui offre l'accès aux deux éco-centres. Les matières récupérées sont acheminées chez Polyform, une entreprise située à Granby qui prend en charge plusieurs plastiques, incluant le polystyrène et le polypropylène. Le polystyrène peut être recyclé en divers produits tels que des cadres et des moulures, des cintres, des plateaux de culture, des corniches, des pièces moulées, des cartons de support, des fournitures de bureau et des matériaux ignifugeants.

## LISTE DES PRODUITS EN POLYSTYRÈNE

POLYSTYRÈNE RIGIDE	POLYSTYRÈNE EXPANSÉ
<ul style="list-style-type: none"><li>• Barquettes à champignons</li><li>• Contenants à couvercle rabattable pour fruits et légumes</li><li>• Contenants pour portion individuelle de yogourt</li><li>• Pochettes pour CD et DVD</li><li>• Emballages à dôme transparent et base noire pour pâtisseries et prêts-à-manger</li><li>• Assiettes, bols et ustensiles à utilisation unique</li><li>• Petits contenants de lait et de crème à café</li><li>• Verres et dômes transparents pour boissons</li><li>• Pots pour plantes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Emballages de protection pour appareils électroniques ou ménagers</li><li>• Barquettes alimentaires pour viandes, poissons et volailles</li><li>• Emballages pour œufs</li><li>• Contenants à couvercle rabattable</li><li>• Assiettes et bols à utilisation unique</li><li>• Caissettes pour fleurs annuelles et autres</li><li>• Glacières</li><li>• Verres à café et à boissons chaudes</li><li>• Panneaux d'isolation</li></ul>

Pour de plus amples renseignements sur le sujet, visitez la section « Écocentres » sur le [site Web de la Ville de Montréal](#).

### CERTIFICATION LEED OR POUR L'ÉCOCENTRE SAINT-LAURENT

La Division de la gestion des matières résiduelles se réjouit du résultat d'analyse du Conseil du bâtiment durable du Canada qui a accordé, en début d'année, la certification LEED® de niveau OR à l'écocentre Saint-Laurent. Il s'agit du deuxième écocentre à obtenir ce niveau de certification après celui de LaSalle, en 2014.

Cette accréditation vient confirmer notre engagement continu envers l'environnement et le développement durable. Non seulement, depuis juin 2016, les citoyens de l'Ouest-de-l'Île ont accès à une infrastructure de récupération de matières résiduelles, mais à un site exemplaire dans sa construction et son fonctionnement.

### CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE ET DURABLE

Le projet a respecté plusieurs principes de développement durable et se veut une vitrine pour démontrer les techniques de construction écologique susceptibles d'améliorer l'environnement urbain bâti.

L'écocentre comprend une éolienne (5 500 W) et 18 panneaux solaires (260 W chacun) qui produisent plus de 10 000 W d'énergie renouvelable utilisée pour alimenter l'infrastructure et auxquels s'ajoute un système de géothermie utilisant la capacité de refroidissement (en été) et de chauffage (en hiver) du sol. Le tout vise à minimiser la consommation en électricité, un impact évalué à une diminution de 60 %. Également, un toit vert sur le pavillon d'accueil influence

la température en limitant les îlots de chaleur. De plus, d'anciens lampadaires de rue ont été restaurés et installés sur le site pour en assurer l'éclairage extérieur et le pavillon d'accueil respecte les règles d'accessibilité universelle. Finalement, on a privilégié les matériaux régionaux et le contenu recyclé pour la construction des bâtiments.

### L'ÉCOCENTRE SAINT-LAURENT EN BREF

3535, rue Sarleton, Montréal



COÛT/CONSTRUCTION  
6,254 M\$



ACHALANDAGE  
350 clients/jour

L'écocentre est géré par l'organisme à but non lucratif (OBNL), Pro-Vert Sud-Ouest. L'OBNL Artisan du Renouveau et de la Transformation Écologique (ARTÉ) recueille les biens réutilisables des citoyens au centre de réemploi de l'écocentre et fait la revente sur place et par le biais de son entrepôt de Griffintown, tandis que l'OBNL Fondation des grands frères et des grandes sœurs du Grand Montréal (GFGSMTL) recueille les vêtements à l'aide des cloches (conteneurs semi-enfouis) spécialement conçues à cet effet.

*Depuis son ouverture, de plus en plus de citoyens utilisent l'écocentre pour se départir de façon responsable de leurs matières résiduelles et nous demandons la collaboration de tous pour faire connaître, au plus grand nombre, son existence.*

### ÉCOCENTRES MONTRÉLAIS : PERSPECTIVES FUTURES

La relocalisation de l'écocentre Eadie, fermé au mois de novembre 2015, est prévue sur un terrain dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Des développements sont en cours pour la localisation d'un nouvel écocentre dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sur le site de l'ancien incinérateur Dickson. Tel qu'indiqué au PDGMR, les écocentres 10 à 14 devraient voir le jour à moyen terme : trois dans le secteur ouest, un dans le secteur est et un dans le secteur central de l'île de Montréal. Il est prévu qu'ils soient construits d'ici 2026.

Pour plus de renseignements, contactez : Alexis Caron-Dionne, ingénieur, au 514 872-0674 ou à [alexis.caron-dionne@ville.montreal.qc.ca](mailto:alexis.caron-dionne@ville.montreal.qc.ca) ou Sébastien Demers, agent de recherche, au 514 872-1279 ou à [sebastien.demers@ville.montreal.qc.ca](mailto:sebastien.demers@ville.montreal.qc.ca).

